

Etre étudiant.e à l'Université d'Angers : Focus sur les conditions de vie

17 novembre 2023

Franck Rexand-Galais
Maître de Conférences en Psychologie (LLSH)

« Les conditions de vie étudiante »

- Conditions de vie étudiante :

- Premiers travaux disparates / Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc; création : 1953) / Institut de recherche sur l'éducation (Inred; création : 1971) / Revue *L'étudiant* (premier numéro : 1972)
- Influence en France de la Sociologie de l'éducation (Bourdieu et Passeron, *Les héritiers*, 1964)
- Premières explorations à grande échelle : 1982 = Rapport C. Domenach (*Les conditions de vie et le contexte de travail des étudiants*) dans un contexte de dégradation de la situation matérielle et financière des étudiants à partir de 1980 au même moment que le nombre d'étudiants s'apprête à doubler en 20 ans = 1 184 100 à 2 160 300 en 2000 (pour rappel = 420 000 en 1960 et 2 930 000 en 2023) : « Démocratisation de l'enseignement supérieur »
- 14 février 1989 : Création de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE)

« Les conditions de vie étudiante »

– Conditions de vie étudiante :

- 1994 : Première enquête de l'Observatoire de la vie étudiante (« Etudiantes, étudiants : qui êtes-vous ? ») inspirée d'enquêtes allemandes (depuis 1951) :
 - 150 questions : conditions matérielles et représentations (projet professionnel, etc.), équipements universitaires et alimentation ...
 - Volonté de mise à jour de catégories d'étudiants aux conditions d'existence et d'études spécifiques
 - Evolution des questions au fil du temps : OVE avait rejoint EUROSTUDENT dès 1994. Les évolutions suivent les changements dans le comité de pilotage et les intérêts publics (par ex. : l'usage des écrans)
 - Environ 300 questions en 2020

« Les conditions de vie étudiante »

– Conditions de vie étudiante :

- Développement d'observatoires locaux organisant des temps de rencontres :
 - Première réunion des observatoires locaux : 1997
 - Résosup (RESeau des OBSERvatoires de l'enseignement SUPérieur : création 2006
 - Depuis la Loi LRU (2007) : extension avec une vocation d'aide au pilotage et à la réussite
 - « Observatoires » très variablement positionnés sur un axe « vie étudiante » - « insertion professionnelle » et donc très variablement rattachés
 - Conduite d'enquêtes parfois d'ampleur par les Universités
 - En parallèle : Enquêtes de la FAGE, de l'UNEF ...

« Les conditions de vie étudiante »

- Les conditions de vie étudiante, le socle commun :

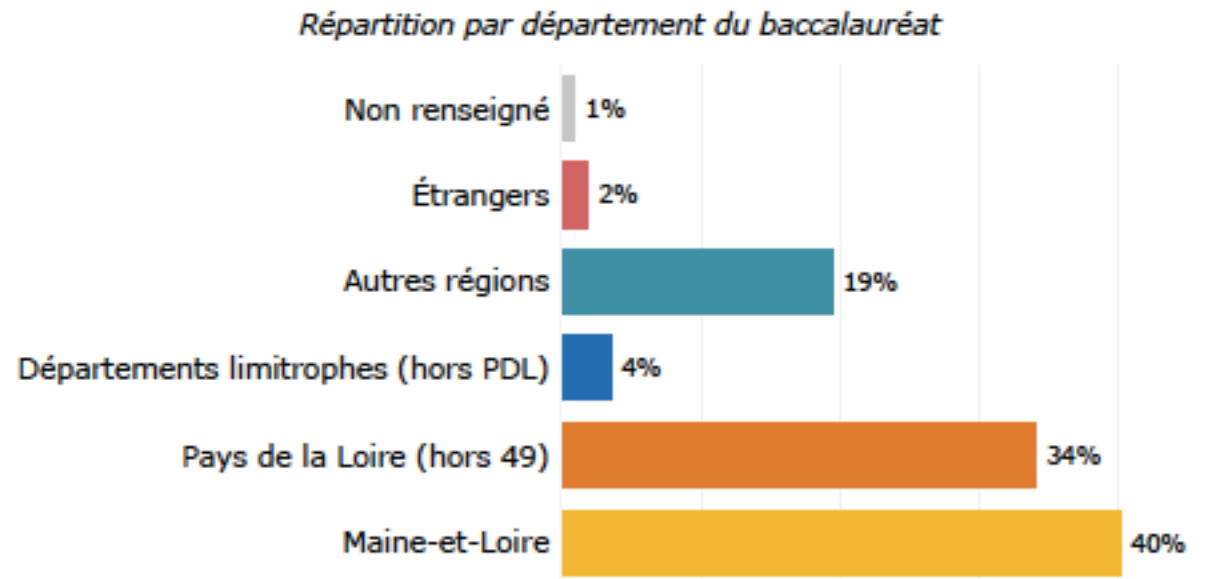
- Le parcours d'études
- Les conditions d'études (sur le lieu d'études, l'emploi du temps, les déplacements ...)
- L'usage des services et équipements de l'établissement
- Les projets et perspectives
- La mobilité internationale
- Les temps libres
- Le travail rémunéré
- Le logement
- Les ressources et dépenses
- La santé et le handicap
- La restauration universitaire
- Les parents et les proches (identification, formation, csp ...)
- La situation parentale

Les sources

- Enquête Conditions de vie étudiante 2022-2023 de l'Université d'Angers (= ECVE 2023)
- Enquête Vie étudiante en temps de pandémie 2021 (= EVTP 2021)
- Panorama des inscriptions 2020-21 de l'Université d'Angers (= Pano 2021)
- Enquête conditions de vie de l'Observatoire de la vie étudiante (2020) (OVE 2020)
- Enquêtes Vie étudiante (EVE 2017) de l'Université d'Angers

D'où viennent les étudiants de l'Université d'Angers ?

Département d'origine des primo-bacheliers (Pano 2021) :



Pourquoi Angers ?

- 26 295 étudiants (+ 3483 stagiaires + 1083 alternants) en 2022-23
- Des réponses principalement conditionnées par l'année de formation (ECVE 2023) :
 - En L1 :
 - Réponse 1 = 32 % sont angevins pour rester à proximité de proches
 - Réponse 2 = 25 % parce qu'ils souhaitaient une formation spécifique
 - Réponse 3 = 15 % en raison de Parcoursup
 - En M1 :
 - Réponse 1 = 40 % sont angevins parce qu'ils souhaitaient une formation spécifique
 - Réponse 2 = 25 % pour rester à proximité de proches
 - Réponse 3 = 16 % en raison de l'attrait pour la ville
- 94 % apprécient leur cadre de vie proposé par leur ville d'études (ECVE 2023)
- 82 % veulent poursuivre leurs études au sein de la même ville (ECVE 2023)

Le budget étudiant

- Budget national étudiant mensuel moyen : 919 euros (OVE 2020) : 605 euros pour les cohabitants vs 1063 euros pour les décohabitants / 1115 euros (UNEF 2023 = 6.47 % d'augmentation en 2022-23)
- Ressources (national) : Boursiers = 742 euros / Non boursiers = 1022 / Activité rémunérée = 1059 euros
- Loyer : Poste n°1 = 440 euros à Angers (Paris = 849 euros en 2022 / National 2020 = 379 euros) / Fage 2023 = + 9% en 2022-23.
- Ressources moyennes évaluées des étudiants d'Angers = 410 euros (ECVE 2023)
 - 307 euros en L1
 - 353 euros en L2
 - 417 euros en L3
 - 429 euros en M1
 - 571 euros en M2
 - 1126 euros en D
- Pour 50 % des étudiants, 46 % des ressources proviennent des parents
- 9 étudiants sur 10 ont une aide matérielle sous une forme non monétaire (= provisions)
- 9 % des décohabitants ne bénéficient d'aucune aide parentale

Le budget étudiant : Le logement (ECVE 2023)

- 50 % des L1 et 64 % des M1 vivent en location (résidence étudiante : 16 %, parents : 26 % et 11 %)
- Coût médian du M2 en Location (Source : Ouest Immo, 2023) :
 - Angers : 14.65 euros
 - Cholet : 12.22 euros
 - Saumur : 9 euros
 - 84 % des étudiants ont été confrontés à des loyers trop élevés
 - 80 % ont vécu le manque de logements disponibles
 - Coût médian du loyer : 420 euros (Aide au logement de la Caf : 180 euros en moyenne pour 69 %)
- Modalités principales de logement :
 - Plutôt une « petite » surface (Studio/T1 dans 50 % des cas)
 - Plutôt seul.e (64 % des cas / colocation = 25 %)

Le budget étudiant : La part des bourses

- Boursiers dans l'enseignement supérieur : 37 %
 - 42 % de boursiers dans l'enquête ECVE 2023 se répartissant ainsi :

	N	%
Echelon 0bis (108,40 euros par mois)	957	48%
Echelon 1 (179,30 euros par mois)	302	15%
Echelon 2 (270,10 euros par mois)	120	6%
Echelon 3 (345,80 euros par mois)	135	7%
Echelon 4 (421,70 euros par mois)	126	6%
Echelon 5 (484,20 euros par mois)	174	9%
Echelon 6 (513,60 euros par mois)	122	6%
Echelon 7 (596,50 euros par mois)	69	3%
TOTAL	2 005	100%

Le budget étudiant : nécessairement en tension pour la majorité

- Des ressources en tension par rapport au budget (ECVE 2023) :

- 22 % des étudiants travaillent l'été et en cours d'année (moyenne L = 12 heures / semaine)
- 39 % travaillent l'été
- 70 % des boursiers à Bac + 3 exercent une activité au cours de l'année ; 17 % parmi eux ont un emploi salarié de 12h/semaine en moyenne
- 20 % ont eu des difficultés pour se nourrir (parmi eux : 1/5 a eu recours à une distribution gratuite de denrées alimentaires = 4 % de l'ensemble)
- 6 % ont dû renoncer à participer à des temps festifs étudiants faute de moyens
- 6 % ont renoncé à des activités culturelles et de loisirs
- 8 % ont renoncé à des soins pour des raisons financières

Le budget étudiant : Et la précarité ?

- Et la précarité étudiante (OVE 2020) ?

- En ne retenant que les étudiants situés dans le premier quartile des revenus, déclarant avoir rencontré des difficultés financières importantes et déclarant manquer d'argent pour couvrir leurs besoins mensuels, 4 % des étudiants apparaissent alors dans une situation de précarité (= 4 % ECVÉ 2023)
- Cette situation touche plus particulièrement les étudiants étrangers (11 %), les étudiants de plus de 25 ans (27 %) et les étudiants issus des catégories populaires (employés et ouvriers) (5.5 %)
- Les étudiants non boursiers enfants d'ouvriers et d'employés déclarent :
 - À 31,8 % ne pas avoir assez d'argent pour couvrir leurs besoins mensuels
 - À 24 % rencontrer des difficultés importantes ou très importantes
 - À 5.5 % connaître une situation de précarité
- 2 % des étudiants financent leurs études sur la base du prêt contre 3 % sur la base de leur propre épargne

La santé

- 88 % des étudiants déclarent une bonne santé en 2023 (ECVE) : les résultats sont constants depuis 2008 (EVE 2017) concernant cette bonne santé et la très mauvaise santé (2.0/2.2)
- Des données plutôt difficiles à lire concernant un ressenti de « plutôt en mauvaise santé » (= 11 % in ECVE 2023) qui est majoré par rapport aux dernières enquêtes nationales ciblées (OVE 2018 = 5 %)
- Le problème relève clairement la santé ou du vécu psychologique même si les résultats ne sont pas toujours convergents (EVTP 2021 et enquêtes suivantes) :
 - Episode dépressif
 - Idéations suicidaires

Le bien-être : un état psychologique qui se dégrade ?

- Evaluation du bien-être :
 - 6.7/10 en 2022-23 (ECVE 2023) vs 7.9 en 2012-13 (42.4 % entre 6.0 et 7.50; 42.8% > 7.50 EVE 2017)
 - 6.1 en L1 vs 6.8/10 en M1 (ECVE 2023)
- Dégradation des conditions de vie et des ressentis depuis la crise sanitaire (EVTP 2021) :
 - 28 % des étudiants présentaient des signes de détresse en 2016 contre 43 % en 2020-21
 - Ces signes de détresse sont présents chez 65 % des étudiants en situation de difficulté financière et chez 53 % des étudiants étrangers
- 73 % des étudiants souhaitent bénéficier d'une sensibilisation à la santé mentale (79 % aux gestes de premiers secours, ECVE 2023).

« Les budgets-temps des étudiants des premières années » : Sources

- Enquêtes vie étudiantes de l'Université d'Angers 2008-09 et 2012-13
- Enquêtes complétées par 147 budget-temps (2015-2016)
- Série d'entretiens et de micro-études complémentaires (2016)
- Etude publiée en 2017 : Gaillard R. & Rexand-Galais F. *La condition étudiante à l'épreuve du territoire*, P.U.R. (EVE 2017)
- Enquête Conditions de vie étudiante 2022-2023 de l'Université d'Angers (= ECVE 2023)

Le temps étudiant

Les budgets-temps

- Premières analyses à la fin du XIXème
- Développement en 1920-30 : principalement en G-B, URSS et USA
- 1940 : en France (Institut Français d'Opinion Publique (1938) [Direction : Jean Stoetzel], Fondation française pour l'étude des problèmes humains (1941) > Inred en 1972)
- 1968 : Alphonse d'Houtaud analyse le budget-temps de 170 étudiants en sociologie (temps de libre étude = 24,5 heures / semaine)
- Méthode relativement délaissée en France depuis les années 1980
- 3 types d'instruments :
 - Le journal à questions directes
 - Le journal complet
 - Le journal simplifié

Un exemple : Clémence, le mercredi

Heure de début	Heure de Fin	Nature de l'activité
08h30	08h50	Repas : Petit-déjeuner
08h50	09h10	Douche
09h10	09h30	Sortie du chien
09h30	09h50	Transports : trajet en bus (vers la faculté)
09h50	10h00	Attente dans la salle de TD
10h00	13h00	TD et Cours
13h00	13h45	Repas : Déjeuner (attente et repas) à la cafeteria Discussion à table avec des personnes de mon groupe de TD
13h45	13h52	Temps seule, puis café (seule)
13h52	13h57	Téléphone (sœur)
13h57	14h00	Attente devant la salle
14h00	14h10	Attente du début du cours
14h10	15h00	Cours
15h00	16h00	TD
16h00	16h30	Transports : Trajet en bus (vers l'appartement)
16h30	16h40	Repas : Goûter
16h40	17h00	Sortie du chien
17h00	17h50	Internet : Mails, réseaux sociaux...
17h50	19h30	Révisions des cours : Fiches, recherches sur internet
19h30	20h00	Télévision (+ petit courrier administratif)
20h00	20h45	Repas : Dîner
20h45	21h15	Sortie du chien
21h15	22h15	Télévision seule Télévision + Internet : Mails, réseaux sociaux
22h15	22h30	Télévision avec ma colocataire
22h30	23h10	Discussion avec ma colocataire Fait réciter ses cours à ma colocataire
23h10	23h30	Révisions de cours (au lit)
23h30	00h10	Lecture (littérature)

Résultats : Journée et semaine-type (5 jours)

Cours obligatoires (TD, Cours à présence contrôlée ...)	02h57	14h45
Temps de travail personnel (intégrant les recherches sur internet : 28 minutes par jour)	02h01	10h05
Discussions et échanges en dehors du temps de présence sur le campus : Famille, amis, colocataires, partenaire ...	01h44	08h40
Internet (utilisation active) hors travail : Mails, réseaux sociaux et surf culturel ou de loisir, y compris internet mobile	01h42	08h30
Temps sur le campus hors repas, hors cours (attente du cours, pause de 15 minutes entre deux cours, café entre étudiants ...)	00h52	04h20
Télévision	00h51	04h15
Trajets (domicile/université)	00h45	03h45
Temps du repas du midi (dont trajet et/ou attente in situ)	00h43	03h35
Cours à présence non obligatoire et/ou non contrôlée	01h03	05h15
Trajets hors domicile/université et hors trajets liés aux repas du midi mais aux sports et sorties, à la culture, aux rendez-vous entre amis, déplacements de composantes à composantes, courses ...	00h36	03h00

Résultats : Journée et semaine-type (5 jours)

Téléphone et SMS	00h33	02h45
Soins du corps (dont toilette et maquillage-coiffure)	00h32	02h40
Sorties en soirées (dites « étudiantes » ou entre amis)	00h30	02h30
Activités rémunérées	00h29	02h25
Temps effectif de repas du soir (dont éventuelle préparation)	00h27	02h15
Activités sportives	00h21	01h45
Temps de repas du matin	00h13	01h05
Activités individuelles de journée : Rendez-vous (médecin, coiffeur ...), activités administratives (du passage à La Poste à celui à un bureau de la faculté) ou commerciales non courantes (recherche d'un cadeau, préparation d'un achat ...), flâneries solitaires ...	00h19	01h35
Budgets non spécifiques (et éventuellement cumulés) : Engagement associatif, liens intergénérationnels, prise en charge médicale, paramédicale ou psychothérapeutique mais aussi promenade d'un animal, écoute de la radio sans autre activité, pratique d'un instrument, du chant, etc.	00h16	01h20
Activités ménagères (hors temps de préparation du ou des repas) : Ménage, rangement, préparation du sac de cours...	00h12	01h00
Lecture (hors révisions) : Roman, presse ...	00h11	00h55
Courses	00h09	00h45
Loisirs-spectacles (cinéma, théâtre, concert ...)	00h06	00h30

Les temps directement liés à la formation

- Suivi de cours et libre étude : 30h05 / 5 jours
 - Temps d'assiduité en cours : 4h00 / jour (soit une moyenne de 240 h / semestre)
 - Libre étude : 2h01 / jour (10h05 / 5 jours – 13h39 sur 7 jours car 3h24 / weekend)
- Temps d'attente : 0h52
- Temps de transport : 0h45 (OCVE 2023 = 23 % > 1h02 dont 16 % > 1h40)
 - 42 % prennent le bus
 - 30 % la voiture (seul.e)
 - 24 % le tramway
 - 12 % pratiquent le co-voiturage
 - ... et 24 % ne sont pas satisfaits de leur durée de transport
- Temps de repas du midi (dont temps de trajet et d'attente) : 0h43, sachant que 51 % des étudiants déjeunent dans un dispositif CROUS
 - Total : 08h21 / jour (hors weekend)

Les temps sociaux

- Les temps sociaux occupent au moins 3h55 / jour :
 - 1h44 : Famille, amis ... hors campus
 - 0h33 de communication téléphonique
 - 0h30 de SMS
 - 2/3 des 1h42 d'utilisation active d'internet (réseaux sociaux)
 - 1/3 du budget-temps des repas ...
 - En polychronie : 4h45 /jour
 - Ce sont ces temps qui sont principalement remis en cause avec le développement de l'activité rémunérée (impact fort : > 12h)

Le temps alimentaire

- 68 % des étudiants prennent 3 repas par jour (11 % : 4 repas)
- Temps du repas du matin : 0h13
- Temps de repas du midi : 0h43
 - 31 % des étudiants ont un temps de pause inférieur à 60 minutes (ECVE 2023)
 - 61 % des étudiants trouvent leur durée de pause insuffisante (ECVE 2023)
 - 71 % sont demandeurs d'une réduction du temps d'attente de la file (ECVE 2023)
- Temps de repas du soir : 0h27
- Temps journalier : 1h23
- Temps de repas du weekend : 4h58 / 2 jours (avec en moyenne 1 repas supprimé, soit 2h24 / jour)

Le temps numérique

- Internet hors travail : 1h42 / jour
- Internet en surveillance : 0h13 / jour
- Internet pour le travail : 0h28 / jour
- Internet le weekend : 4h50
 - Hors télévision : 2h23 / jour – 16h45 / 7 jours
- Télévision ou série-film sur ordinateur/ téléphone en semaine : 1h / jour (hausse le weekend car la télévision est un pôle familial fédérateur ; à noter : le week-end l'écran cesse d'être celui d'un ordinateur)

Le temps de travail rémunéré

- 54 % des étudiants exercent une activité rémunérée en cours d'année (ECVE 2023) :
 - 41 % des L1
 - 50 % des M1
 - C'est en L2 et L3 que ce pourcentage est le plus élevé : 65 %
 - 58 % des boursiers exercent une activité contre 52 % des non-boursiers / 70 % des boursiers de L3 travaillent
 - 1/3 des étudiants exerçant une activité le fait seulement l'été, 25 % tout au long de l'année et 22 % au cours des weekends et petites vacances
 - 9 % des étudiants ont un aménagement et 5 % une dispense d'assiduité
- Durée du travail rémunéré de semaine : pourcentage des étudiants de cycle L ayant une activité rémunérée du lundi au vendredi :

Durée (heures)	0-3	3-5	5-10	10-15	15-20	20-25	25-30	+ de 30
%	4.30	3.30	4.60	3.80	2.60	0.70	0.40	2.30

- Durée : 0h29 / jour en semaine – le weekend = temps total de la semaine
- 3.40 % travaillent plus de 20h/semaine (= données identiques depuis 2008) : la nature de leur activité n'est pas du tout identique à celle du reste du groupe : baby-sitting, animation et restauration au format « petits boulots » vs emplois potentiellement pérennes (et avec de nombreux impacts, ex : chute de la socialisation de 50 %)

Le temps sportif

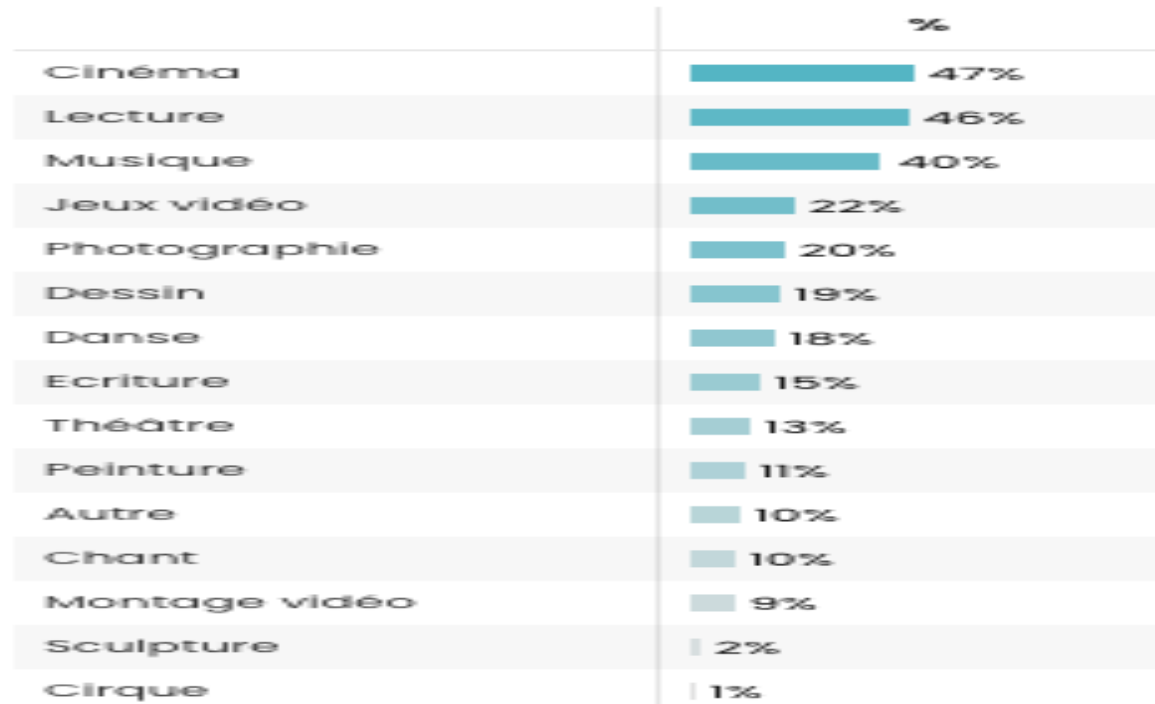
- 0h21 par jour.
- 71 % des étudiants ont une activité sportive (ECVE 2023)
- Lorsqu'ils n'ont aucune pratique, c'est d'abord par manque de temps (71 %) et par manque d'envie (45 %). La question du coût n'arrive qu'en position 3.
- Dans 56 % des cas, ce sport est pratiqué en-dehors de l'UA (ECVE 2023)

Le temps culturel

- Hors cursus (dont livre), hors musique et radio : 0h06 / jour aux spectacles, à la pratique d'un instrument de musique, au théâtre, etc.
- Hors cursus : 3h / mois
- De très grandes différences d'une activité à une autre (ex.: théâtre en acteur vs théâtre en spectateur)
- 54,9 % des étudiants participent à des activités ou à des événements culturels (ECVE 2023) :
 - 50 % à partir de Bac+2
 - 65 % à Bac+5
 - Les boursiers ont moins d'activités que les autres
 - C'est le manque de temps qui est la raison de non-pratique la plus déclarée (61 %), le coût n'intervenant que dans 14 % des cas

Le temps culturel

- Les activités pratiquées (ECVE 2023) :



Le temps associatif

- Engagement associatif : 19 % des étudiants (ECVE 2023), principalement dans une association de filière (43 %) et représentative des étudiants (15 %)
- Mais 0h16 /jour en moyenne pour l'ensemble : Ceux qui s'engagent régulièrement le font pleinement (50 % sont membres du bureau et 45 % ont été porteurs de projets au sein de leur association)
- 33 % des étudiants ont déjà eu un engagement qu'ils ont quitté à 75 % par manque de temps
- 39 % souhaiteraient s'engager, principalement dans des activités relevant du social et de la solidarité (39 %), devant le festif (16 %) et le sport (15 %)
- A 82 %, ils sont demandeurs d'aménagements d'études possibles et à 66 % d'une valorisation au sein du cursus

Des disparités diachroniques

- La semaine étudiante se constitue variablement en fonction de trois éléments principaux :
 - L'emploi du temps qui peut être variable ou pas
 - Des marqueurs sociaux (jour d'arrivée / jours festifs / jour de départ) et de leurs implications : le sport n'est par exemple pas une activité de jour de sortie
 - Du contrôle exercé par l'étudiant.e sur l'organisation de ses propres activités

Des disparités entre composantes : l'exemple du temps de travail personnel

- La structure de l'emploi du temps et les modalités pédagogiques conditionnent en partie le temps de travail personnel des étudiant.e.s des différentes filières : les filières professionnalisantes respectent davantage la pause méridienne et conduisent à prendre plus de temps le midi, certaines donnent une place plus importante au travail en TD/TP dans le contrôle continu
- Il existe des différences fortes entre composantes :

(en %)	Entre 11 et 15 heures	Entre 16 et 20 heures	+ de 20 heures
Lettres, Langues et Sciences Humaines	20,9	9,7	7,6
Droit Economie Gestion	25,7	12,6	4,7
Sciences	17,8	5,4	1,5
Santé	11,6	9,3	62,8
IUT	15,6	5,6	1,7

La question du contrôle du temps (1)

- « Modèle d'éligibilité » : LEVY-GARBOUA Louis, 1978, « Les demandes de l'étudiant ou les contradictions de l'Université de masse », *Revue française de sociologie*, 17, p. 53-80.
 - Un trépied : revenus disponibles, place des loisirs et bénéfices envisagés du diplôme sur le marché de l'emploi
 - L'attrait que l'Université exerce sur les bacheliers dans un contexte de valorisation des titres qu'elle délivre sur le marché de l'emploi est notamment lié au mode de certification qui permet aux étudiants d'agir sur le « coût » de leurs études, en modulant le temps qu'ils accordent à la préparation de leur diplôme (Levy-Garboua, 1978).

La question du contrôle du temps (2)

○ Aurore (Bac S, mention B), Pluripass :

- *Je préfère d'ailleurs être en [Pluripass] qu'en prépa (...) au moins, on est fixé rapidement. En prépa, on y reste le plus souvent trois ans si on veut avoir des chances d'intégrer une école valable. Avant de rentrer, je me suis dit : les sacrifices que j'aurais fait en prépa sur deux ou trois ans, je les concentre. Je vis chez mes parents et on a passé un accord. Je ne vois pas mes amis de lycée, seulement des collègues de fac. Je ne sors pas. Je n'aide en rien à la maison et je décide du rythme de vie. Tout le monde a été ok. Je ne fais pas semblant : la douche que je partage avec mon frère est par exemple couverte de cours sous transparent plastique et je révise même en me lavant. Je prends mon petit-déjeuner, je marche dans la rue, je m'endors en écoutant mes cours podcastés. Pas de télé. Pas de réseaux sociaux. Pas de téléphone en dehors du travail. Ma famille est extra. Ils sont lucides sur ce que cela peut représenter de faire médecine même si, honnêtement, je ne sais pas trop si cela me plaira... Je pense que oui, car c'est une profession valorisante et plus lucrative que beaucoup, qui donne le choix de l'indépendance aussi... Si j'échoue cette année, je suis prête à recommencer un an comme cela. Et si cela ne marche pas ... Eh bien, j'arrêterai de terroriser ma famille [rires], on se fera une petite santé et hop ! Après un passage en économie ou en droit, je tenterai une admission parallèle en école de commerce. Avec ma famille, on est clair : en travaillant comme je le fais en ce moment, je peux gagner quelque chose, mais je ne perds rien en le faisant ».*

La question du contrôle du temps (3)

- La variable « famille » joue un rôle important dans le contrôle de l'emploi du temps de nombreux étudiants : L'entretien d'Aurore nous apprend d'ailleurs que, dans les dix dernières années, ses parents ont connu tous les deux une période de requalification professionnelle de haut niveau, qui a été très coûteuse en termes de budget-temps pour la vie de famille mais qui est vécue aujourd'hui comme pleinement bénéfique par chacun, même si le père d'Aurore est présenté par sa fille comme davantage satisfait de sa rémunération que de son emploi. Aurore est consciente que le pacte familial qui l'entoure s'inscrit dans cette histoire. Elle déclare choisir un modèle, mais elle est consciente qu'il s'impose aussi à elle.
- Ce qui fonctionne dans le sens du « plus » en termes de travail opère aussi du côté du « moins ».

La question du contrôle du temps (3)

- S'ils ne sont pas nécessairement les seuls auteurs d'un processus de contrôle qui les agit, certains étudiants n'en sont pas moins les acteurs.
- Ils témoignent dans leur rapport au temps du fait que l'investissement universitaire n'est pas qu'une affaire de conditions de travail, d'enseignement de la méthodologie du travail universitaire, de référence enseignante ou encore de vœux d'orientation satisfaits ou pas. Il repose également, et même parfois clairement chez certains sur d'autres facteurs, plus sociologiques qu'il s'agit d'explorer pour porter l'étudiant vers une meilleure réussite.
- Sont en cause des logiques internes à l'acteur développées dans sa relation au système s'appuyant à la fois sur sa perception de l'avantage apporté par l'obtention du diplôme (financier et socio-symbolique) (1), et sur une évaluation de la quantité de travail nécessaire pour l'obtenir (notamment le poids de l'année en cours dans le processus de validation) (2) ; deux éléments à mettre en relation avec les revenus disponibles, les aspirations en termes de loisirs et l'expérience familiale (intégrant notamment des compétences en matière de lisibilité des parcours dans le supérieur).

Merci

Des questions ?



MERCI